

Rapport moral du Président saison 2002 - 2003

Mesdames, Messieurs

C'est toujours avec un grand plaisir que je vous retrouve à notre Assemblée Générale.

Je tiens à remercier la Municipalité de Meudon en la personne de M. Marseille (Maire de Meudon), M. Dupin (Maire adjoint responsable des sports), M. Kock (Maire adjoint) pour la mise à disposition de cette salle.

La saison 2002-2003 fut marquée par plusieurs sujets:

- 1 - Annulation de la sortie mer adulte
- 2 - Enquête sur les sorties mer
- 3 - Local piscine
- 4 - Participations aux manifestations et réunions 5 - Multiplicité des actions

1 - Annulation sorties mer adulte

Pour la première fois depuis 30 ans, nous avons été contraints d'annuler les deux sorties mer, Bretagne et Argelès. En dehors des problèmes de réservation auprès du club de plongée et du centre de vacances, se pose le problème de l'intérêt de nos plongeurs vis à vis des sorties mer.

Le but final de notre activité étant la plongée en milieu naturel, nous nous sommes tous (au bureau) posés la question du pourquoi de cette non-participation aux différentes sorties organisées par le club.

En juin de cette année, nous vous avons fait parvenir un questionnaire de 3 pages pour faire un bilan des sorties passées ainsi que vos attentes et souhaits pour les sorties futures.

2 - Enquête sur les sorties mer

Sur 150 courriers envoyés nous avons reçu 47 réponses, représentant 32% des adhérents. Sur les 47 retours, 3 personnes expliquaient pourquoi les sorties mer proposées ne correspondaient pas à leur attente.

L'analyse complète des réponses est annexée au présent rapport.

Au vu des réponses, il est très difficile de se faire une opinion sur ce qu'il faudrait

changer ou améliorer.

Une seule certitude, la majorité des personnes préférerait un voyage en train par rapport au car.

Mais pour le reste.....

3 - Local Piscine

Début juin, nous avons fait parvenir à la mairie, notre projet d'aménagement du sous-sol de la piscine pour y faire notre nouveau local. Ce projet, qui a retenu toutes les attentions puisque deux jours après la réception en Mairie, une réunion, à la piscine fut organisée pour confirmer la faisabilité de la demande.

A ce jour, le dossier est en cours d'instruction auprès de M. le Directeur Général des services techniques de la ville ainsi qu'auprès de M. l'Architecte en chef de la ville.

Lors de notre fête du club du mois de juin, M. Dupin nous a signalé qu'il suivait personnellement le dossier, mais que comme toute administration les délais d'instruction sont longs.

Nous sommes, à ce jour, en attente d'une réponse de la ville. Dès connaissance, nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

4 - Participation aux manifestations et réunions

Cette année, le président ou son représentant a participé à plusieurs manifestations et réunions:

- Assemblée Générale à Grenoble
- Assemblée Régionale à Paris
- Assemblée départementale à Puteaux
- Assemblée de la CTR
- Salon de la plongée à la porte de Versailles
- Journée des présidents à Montrouge
- Forum des associations de la ville de Meudon: comme chaque année, le forum nous a drainé plus d'une cinquantaine de contacts.

5 - Site Internet

Note site Internet est de plus en plus regardé, près de 5700 connexions depuis début août 2001 ; 2100 connexions durant cette année.

Le site étant de plus en plus gros, nous allons changer d'opérateur pour avoir notre propre adresse:

www.galatee-meudon.com

Félicitation à Dominique et Jean Louis pour leur travail.

5 - Multiplicité des actions

Cette année le club à organisé de nombreuses activités:

- Formation et passage du niveau 1
- Formation et examen théorique de niveau 2 Formation niveau 3
- Stage et examen de niveau 4
- Une sortie enfant
- Une sortie Ado
- Formation de biologie
- Formation sur la photo subaquatique
- Formation des moniteurs au R I F AP
- Journée d'entretien de matériel

Je laisserai à chaque responsable le soin de vous exposer leur rapport d'activité.

Je me permets une nouvelle fois de féliciter tous les nouveaux diplômés de cette année.

Comme l'année précédente, un certain nombre d'anciens adhérents n'étaient toujours pas à jour de leur cotisation au 1er janvier. Il est de mon devoir de rappeler que la licence délivrée est la seule preuve de la souscription à une assurance. En cas d'accident, le président, le club, ainsi que l'adhérent seront recherchés par la justice.

Je m'en remets au civisme de chacun afin que cette situation ne se reproduise pas l'année prochaine.

Pour la saison 2003-2004, nos actions seront centrées sur:

- Négociation avec la mairie pour le local
- Recherche de nouveaux centres de plongée
- Renégociation du contrat d'assurance (action non réalisée l'année dernière).

Depuis la semaine dernière, nous pouvons disposer du bar de la piscine pour refaire une fois par mois une « soirée bar ». Nous recherchons toutes les solutions afin de retrouver la convivialité perdue avec notre ancien local.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à toutes et à tous une bonne année au sien de notre club.

Je passe la parole à notre trésorier pour le bilan des comptes.

Le Président - Pascal HARIOT